

Le Monde argent & placements

La solidarité familiale ne laisse pas le fisc indifférent Accueillir un parent ou l'aider financièrement permet d'obtenir quelques faveurs fiscaux. FAMILLE | PAGE 2

Impôts: les derniers arbitrages Pour alléger sa facture, la première étape consiste à prendre les bonnes décisions lors de la déclaration de revenus. DOSSIER | PAGES 10-11



Le grand retour de l'art iranien Les chasseurs d'art contemporain se ruent sur les artistes persans depuis le réchauffement des relations diplomatiques avec Téhéran. PLAISIRS | PAGE 12

12 | Le Monde | ARGENT & PLACEMENTS | PLAISIRS
Mardi 3 mai 2016

La chasse à l'art iranien

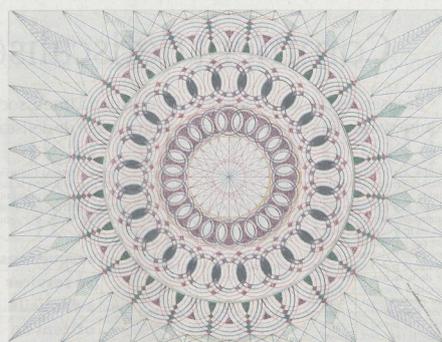
Avec la levée des sanctions, les artistes persans deviennent la nouvelle coqueluche du marché

Les sourciers de l'art contemporain arpentent toujours le globe pour dénicher un vivier de créateurs exotiques et potentiellement lucratifs. Après avoir sillonné la Chine, le Brésil et l'Inde, ces chasseurs d'art ont un nouveau pays en ligne de mire: l'Iran. Les artistes iraniens sont exposés partout, à commencer dans les musées américains. Shirin Neshat, sans doute la plus connue des Iraniennes de la diaspora, fut invitée en 2015 au Hirshhorn Museum, à Washington. Son aîné Monir Shahroury Farmanfarmaïan a eu la même année les honneurs du Guggenheim de New York.

Si l'art iranien a la cote aujourd'hui, c'est qu'il ne surgit pas du néant. «Les artistes iraniens sont enracinés dans une histoire longue et riche, avec des pères fondateurs comme Parviz Tanavoli ou Charles Hossein Zenderoudi. Les écoles d'art sont de bon niveau», égrène Lill Jassemin, cofondatrice de la nouvelle galerie londonienne Sophia Contemporary, consacrée à l'art iranien. Et d'ajouter: «L'Iran n'a pas été coupé du monde, il y a des blogs, des réseaux sociaux. Les artistes savent ce qui se passe à l'étranger et s'approprient ce qui les intéresse pour l'intégrer à leurs œuvres.»

L'exposition «Untitled History», organisée en 2014 par Catherine David au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avait bien souligné ce paradoxe: la révolution islamique de 1979 a certes précipité le pays dans l'obscurantisme. Malgré une censure omniprésente, la créativité n'a toutefois pas rendu les armes. Pas plus que le marché d'ailleurs. Les ventes aux enchères organisées par Tehran Auction ont sextuplé en quatre ans, totalisant 72 millions de dollars en 2015 (près de 6,2 millions d'euros). La capitale iranienne compte désormais près de 400 galeries, dont une majorité se fourvoie néanmoins dans un orientalisme de pacotille.

Plus encore que cette effervescence locale, ce sont les ventes de Christie's, à Dubai, qui ont hissé la cote des artistes iraniens. En 2008, une œuvre du sculpteur



«Untitled 2015», de Monir Shahroury Farmanfarmaïan. THE THIRD LINE

Parviz Tanavoli décroche 2,8 millions de dollars chez Christie's et devient l'œuvre la plus chère d'un artiste du Moyen-Orient. La même année, une toile de Charles Hossein Zenderoudi,

connu pour ses jeux de calligraphie, est adjugée à 1,4 million de dollars (1,2 million d'euros). Dans leur sillage, d'autres artistes sont plébiscités aux enchères, à l'instar de Monir Shahroury

Farmanfarmaïan, dont le travail porte sur la réinterprétation de traditions iraniennes. «Ses prix ont évolué ces dix dernières années, mais ils sont à un niveau où ils auraient dû être naturelle-

ment. Elle a cinq décennies d'œuvres derrière elle, et elle a toujours continué à travailler», insiste Sunny Rahbar, cofondatrice de la galerie The Third Line à Dubai, qui propose ses œuvres entre 30 000 et 400 000 dollars (entre environ 26 400 euros et 352 000 euros).

Embargo contourné

Le dégel des relations avec l'Iran devrait conforter cette dynamique. Le Wall Street Journal rappelle, en juillet 2015, que les collectionneurs américains avaient contourné l'embargo en achetant des œuvres en Iran. Mais pour ce faire, ils devaient soit payer en cash, soit faire des transferts de fonds auprès d'intermédiaires locaux. «La levée des sanctions aura un impact important», prévoit Bibi Naz Zaviar, spécialiste chez Christie's. En décembre 2015, les collectionneurs étrangers étaient venus nombreux pour l'exposition de Farideh Lashai au Musée de Téhéran. «Ce regain d'intérêt profitera aussi à des artistes encore méconnus, comme Behjat Saedi, pionnière de l'art conceptuel iranien morte en 2009, ou sa cadette Hadieh Shafie, dont une œuvre est partie pour 100 000 dollars (plus de 88 000 euros), en mars, chez Christie's.»

ROXANA AZIMI

Les œuvres s'imposent peu

Les avantages fiscaux attribués aux collectionneurs sont légion

La fiscalité française en matière d'œuvres d'art est une politique de conservation patrimoniale et de mémoire», estime Francis Briest, commissaire-priseur chez Artcurial. Il justifie ainsi les avantages fiscaux dont peuvent bénéficier les collectionneurs, les œuvres d'art n'entrant pas dans le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Mais s'agit-il d'avantages? À l'achat, l'acquéreur est soumis à la TVA. Le taux de 20 % s'applique pour les œuvres achetées en France. Lorsque la pièce est acquise dans un autre pays de l'Union européenne, c'est la TVA du pays dont est issu le vendeur qui s'applique. Une acquisition hors Union européenne donne lieu à une TVA réduite de 5,5 %. Depuis le 1^{er} janvier 2015, ce même taux de 5,5 % concerne aussi les œuvres achetées directement à un artiste ou à ses ayants droit.

Les pièces reconnues comme Trésors nationaux sont favorisées

Le vendeur s'acquitte, lui, d'une éventuelle TVA sur la commission due à son intermédiaire, et d'une imposition spécifique qui peut prendre deux formes. Soit une taxe forfaitaire de 6,5 % - soit 6 % de taxe plus 0,5 % au titre de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) si l'acheteur est domicilié en France; soit un impôt dépendant de la

plus-value réalisée. Le montant de cette plus-value est imposé à hauteur de 24,5 % (19 % d'impôt plus 5,5 % de prélèvements sociaux), avec un abattement de 5 % par année de détention au-delà de la deuxième année. Le vendeur est donc exonéré d'imposition sur la plus-value s'il peut prouver qu'il possède l'œuvre depuis au moins vingt-deux ans. Dans les faits, selon M. Briest: «Le second système, peu utilisé, est souvent moins avantageux que la taxe forfaitaire.»

À cette imposition s'ajoute le droit de suite, cette rémunération de l'auteur ou de ses ayants droit, perçu du vivant de l'auteur et pendant soixante-dix ans après son décès. Celle-ci peut être réglée par le vendeur comme par l'acheteur, mais en général les maisons de vente l'imputent au vendeur. Son taux dépend de la valeur de l'œuvre: 4 % pour la première tranche de 50 000 euros, puis dégressif, avec un montant maximum exigible de 12 500 euros. Certaines pièces bénéficient, par ailleurs, d'une fiscalité plus avantageuse: il s'agit de celles reconnues par l'État comme Trésors nationaux. Lorsqu'elles sont acquises par un particulier, elles autorisent des baisses d'impôt pour les travaux de restauration et de conservation; une déduction des primes d'assurance (sous condition d'exposition au public); et une exonération des droits de mutation. Enfin, dans le cadre de successions, l'œuvre peut servir de moyen de paiement au travers la dation. Elle vient ainsi en déduction de la dette fiscale. Mais attention, c'est à une commission interministérielle de décider si la dation est acceptée, en fonction notamment de l'intérêt de l'œuvre pour le patrimoine. ■

LOUISE THOMAS



« AVANT JE PAVAIS L'ISF.

AUJOURD'HUI, JE LE DONNE POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER. »

SPECIAL ISF

OUVREZ LES PORTES DE LA MÉDECINE DE DEMAIN EN SOUTENANT LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER ET VALORISEZ VOTRE RÉDUCTION FISCALE DE 75%

75% de votre don à la Fondation ARC est déductible de votre ISF. Cette opportunité fiscale vous offre le choix d'utiliser votre impôt selon vos convictions. Vous pouvez ainsi soutenir la lutte contre le cancer tout en réduisant significativement votre ISF, jusqu'à 0€.

Faites un don en ligne à la Fondation ARC sur isf.fondation-arc.org ou envoyez votre chèque à : Fondation ARC - BP 90 003 - 94 803 VILLEJUIF CEDEX



La Fondation ARC, reconnue d'utilité publique, est la première fondation française 100 % dédiée à la recherche sur le cancer.



Optimum 1000/000000

La chasse à l'art iranien

Avec la levée des sanctions, les artistes persans deviennent la nouvelle coqueluche du marché

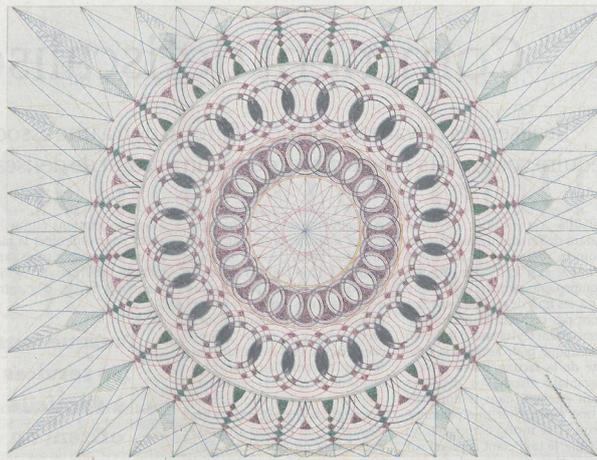
Les sourciers de l'art contemporain arpentent toujours le globe pour dénicher un vivier de créateurs exotiques et potentiellement lucratifs. Après avoir sillonné la Chine, le Brésil et l'Inde, ces chasseurs d'art ont un nouveau pays en ligne de mire: l'Iran. Les artistes iraniens sont exposés partout, à commencer dans les musées américains. Shirin Neshat, sans doute la plus connue des Iraniennes de la diaspora, fut invitée en 2015 au Hirshorn Museum, à Washington. Son aînée Monir Shahroudy Farmanfarmaian a eu la même année les honneurs du Guggenheim de New York.

Si l'art iranien a la cote aujourd'hui, c'est qu'il ne surgit pas du néant. «Les artistes iraniens sont enracinés dans une histoire longue et riche, avec des pères tutélaires comme Parviz Tanavoli ou Charles Hossein Zenderoudi. Les écoles d'art sont de bon niveau», égrène Lili Jassemi, cofondatrice de la nouvelle galerie londonienne Sophia Contempo-

rary, consacrée à l'art iranien. Et d'ajouter: «L'Iran n'a pas été coupé du monde, il y a des blogs, des réseaux sociaux. Les artistes savent ce qui se passe à l'étranger et s'approprient ce qui les intéresse pour l'intégrer à leurs œuvres.»

L'exposition «Unedited History», organisée en 2014 par Catherine David au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avait bien souligné ce paradoxe: la révolution islamique de 1979 a certes précipité le pays dans l'obscurantisme. Malgré une censure omniprésente, la créativité n'a toutefois pas rendu les armes. Pas plus que le marché d'ailleurs. Les ventes aux enchères organisées par Tehran Auction ont sextuplé en quatre ans, totalisant 7,2 millions de dollars en 2015 (près de 6,3 millions d'euros). La capitale iranienne compte désormais près de 400 galeries, dont une majorité se fourvoie néanmoins dans un orientalisme de pacotille.

Plus encore que cette effervescence locale, ce sont les ventes de Christie's, à Dubaï, qui ont hissé la cote des artistes iraniens. En 2008, une œuvre du sculpteur



«Untitled 2015», de Monir Shahroudy Farmanfarmaian, THE THIRD LINE

Parviz Tanavoli décroche 2,8 millions de dollars chez Christie's et devient l'œuvre la plus chère d'un artiste du Moyen-Orient. La même année, une toile de Charles Hossein Zenderoudi,

connu pour ses jeux de calligraphie, est adjugée à 1,4 million de dollars (1,2 million d'euros).

Dans leur sillage, d'autres artistes sont plébiscités aux enchères, à l'instar de Monir Shahroudy

Farmanfarmaian, dont le travail porte sur la réinterprétation des traditions iraniennes. «Ses prix ont évolué ces dix dernières années, mais ils sont à un niveau où ils auraient dû être naturelle-

ment. Elle a cinq décennies d'œuvres derrière elle, et elle a toujours continué à travailler», insiste Sunny Rahbar, cofondatrice de la galerie The Third Line à Dubaï, qui propose ses œuvres entre 30 000 et 400 000 dollars (entre environ 26 400 euros et 352 200 euros).

Embargo contourné

Le dégel des relations avec l'Iran devrait conforter cette dynamique. Le *Wall Street Journal* rappelle, en juillet 2015, que les collectionneurs américains avaient contourné l'embargo en achetant des œuvres en Iran. Mais pour ce faire, ils devaient soit payer en cash, soit faire des transferts de fonds auprès d'intermédiaires locaux. «La levée des sanctions aura un impact important, prévoit Bibi Naz Zavieh, spécialiste chez Christie's. En décembre 2015, les collectionneurs étrangers étaient venus nombreux pour l'exposition de Farideh Lashai au Musée de Téhéran.» Ce regain d'intérêt profitera aussi à des artistes encore méconnus, comme Behjat Sadr, pionnière de l'art conceptuel iranien morte en 2009, ou sa cadette Hadiéh Shafie, dont une œuvre est partie pour 100 000 dollars (plus de 88 000 euros), en mars, chez Christie's. ■

ROXANA AZIMI